

Projet éducatif du pôle enfance-jeunesse

Centre Social et Culturel du Parmelan – Ville d'Annecy

1. Contexte et mission

Le Centre Social et Culturel du Parmelan s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire, visant à favoriser le développement global des enfants, des jeunes et de leur quartier. Dans ce cadre, le pôle enfance-jeunesse constitue un dispositif central qui articule différents temps et espaces d'accompagnement, afin d'offrir aux enfants et aux jeunes des repères stables, des opportunités d'apprentissage, de socialisation et d'engagement, et de soutenir les familles dans leur rôle éducatif.

Le pôle enfance-jeunesse regroupe trois dispositifs complémentaires couvrant la tranche d'âge 3-17 ans : l'accueil de loisirs, le secteur jeunesse et le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS). L'accueil de loisirs permet aux enfants de développer leur autonomie, d'apprendre à vivre ensemble et de découvrir des activités diversifiées dans un cadre structuré. Le secteur jeunesse offre aux adolescents un espace d'expression, de participation et d'implication dans des projets collectifs, culturels et citoyens, favorisant leur responsabilisation et leur engagement dans la vie du centre et du quartier. Le CLAS accompagne les élèves et leurs familles tout au long de l'année, en proposant soutien méthodologique, ateliers pédagogiques et parcours culturel, contribuant à la réussite éducative et à l'égalité des chances.

L'ensemble de ces dispositifs garantit une continuité éducative, adaptée aux besoins, aux rythmes et aux parcours de chacun. Le pôle enfance-jeunesse se positionne ainsi comme un lieu d'accompagnement global, favorisant la socialisation, l'autonomie, l'engagement et la construction de la citoyenneté des enfants et des jeunes, en cohérence avec le projet social de la structure et les orientations du Projet Éducatif de Territoire de la Ville d'Annecy.

2. Valeurs et finalités

La conviction centrale du projet éducatif est que chaque enfant et chaque jeune doit être acteur de son développement et de sa citoyenneté. L'accompagnement se construit autour de trois valeurs :

Autonomie : permettre aux enfants et aux jeunes de prendre des décisions, d'agir et de s'impliquer dans leurs projets afin de développer la confiance en eux et le sens des responsabilités.

Participation : encourager l'engagement actif dans la vie collective et les projets, afin de renforcer le sentiment d'appartenance et la capacité à coopérer.

Inclusion : garantir un accès équitable aux activités et projets, favoriser la mixité sociale et le respect de la diversité.

Ces valeurs visent un objectif central : former des citoyens confiants, responsables, capables de s'engager, de coopérer et de trouver leur place dans le centre social et culturel, le quartier du Parmelan et la société en général.

3. Constats et enjeux

Le diagnostic territorial et éducatif souligne plusieurs enjeux majeurs :

- La demande pour l'accueil des 3-5 ans est forte ; le projet vise à favoriser leur socialisation et une montée progressive en autonomie, en sécurisant la transition avec les parents et l'école.
- Les 6-10 ans doivent développer leur autonomie, leur engagement et la capacité à s'impliquer dans l'organisation de la journée et des activités, tout en favorisant la cohésion et la bienveillance, notamment vis-à-vis des enfants en situation de handicap.
- La tranche 9-12 ans nécessite la création d'une passerelle pour préparer la transition entre l'accueil de loisirs et le secteur jeunesse. Cet accueil passerelle permettra l'initiation à la création de projets, à la prise de décision collective et à l'autofinancement.
- Les 12-17 ans ont déjà une grande autonomie dans le secteur jeunesse, mais le défi est de renforcer leur engagement sur des projets à long terme et de leur permettre de trouver une vraie place au centre social, en développant leur pouvoir d'agir et leur rôle citoyen.
- La mixité sociale et l'inclusion sont des priorités : les tarifs modulés, la diversité du quartier et les liens avec l'école de cirque contribuent à garantir un public équilibré.
- La stabilité et la pérennité de l'équipe éducative restent essentielles pour assurer la continuité et la qualité de l'accompagnement.

Ces constats orientent le projet éducatif vers la continuité des parcours, le développement de l'autonomie, l'inclusion et l'engagement citoyen.

4. Axes éducatifs

4.1 Accompagner les parcours et les transitions

Le pôle enfance-jeunesse vise à assurer un accompagnement global et continu des enfants et des jeunes, en créant un véritable fil conducteur entre les différentes tranches d'âge et dispositifs. Au sein du CLAS, cet accompagnement prend la forme d'une continuité éducative entre le primaire et le collège, permettant aux enfants d'être soutenus dans leur réussite scolaire tout en maintenant un lien étroit avec leurs familles. Les encadrants travaillent ainsi à connaître chaque enfant et chaque famille, pour adapter les accompagnements aux besoins individuels et favoriser le développement global de chacun.

L'accueil de loisirs, avec un effectif limité à quarante enfants, offre un cadre où chaque enfant peut trouver sa place et bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Cette organisation permet aux équipes de suivre les enfants, de soutenir leur socialisation et leur autonomie, et de proposer des activités adaptées à leurs besoins. Pour les plus jeunes, l'accueil dans les locaux de la crèche offre un environnement sécurisant, avec du matériel et des espaces spécifiquement pensés pour les plus petits. La journée est également organisée pour que les enfants puissent compter sur la présence de leurs frères et sœurs à certains moments, facilitant ainsi la transition vers l'autonomie et la séparation progressive avec les parents.

La création de la passerelle 9-12 ans constitue un dispositif clé pour accompagner les transitions entre le centre de loisirs et le secteur jeunesse, ainsi que l'entrée au collège. Elle permet aux enfants de découvrir progressivement la conduite de projets collectifs, de s'engager dans des activités à plus long terme et d'apprendre à prendre des décisions en groupe. Ce dispositif favorise également les échanges avec les adolescents du secteur jeunesse, offrant des modèles et des repères dans un cadre sécurisé.

Enfin, le projet dans le cadre de cette continuité éducative, il est bien d'envisager de réfléchir à l'accompagnement des jeunes de plus de 16 ans, afin de préparer leur transition vers l'autonomie adulte. Cette perspective reste à développer et pourra se concrétiser dans le cadre d'un projet d'engagement citoyen ou professionnel, en lien avec des partenaires du territoire.

4.2 Développer l'autonomie et la responsabilisation

Chaque tranche d'âge a des objectifs spécifiques :

- **3-5 ans** : apprentissage du vivre-ensemble, gestion progressive de l'autonomie, participation à des routines quotidiennes et développement de repères.

- **6-10 ans** : implication dans le fonctionnement du centre, organisation de la journée, participation aux décisions et à la mise en place des activités, développement de la cohésion et de la bienveillance.
- **9-12 ans** : initiation à la création de projets, engagement dans des actions collectives et autofinancées, apprentissage du compromis et de la responsabilité dans un petit groupe.
- **12-17 ans** : consolidation de l'autonomie, participation à des projets à long terme, rôle actif dans l'organisation du secteur jeunesse et implication dans les temps forts du centre social.

4.3 Renforcer le lien social et la participation

Le projet éducatif vise à renforcer le lien entre les enfants, les familles et le centre social, en favorisant la participation active et l'engagement de tous dans la vie collective. Les cafés-parents, organisés avant chaque période de vacances, offrent un temps privilégié de rencontre et d'échange avec les familles, permettant de mieux comprendre le fonctionnement de l'accueil de loisirs et d'établir une relation de confiance avec l'équipe éducative. Ces temps contribuent à impliquer davantage les parents dans le quotidien du centre et à valoriser le rôle des enfants dans les activités proposées.

L'intégration de l'accueil de loisirs aux temps forts du centre social permet également de relier les activités des enfants aux objectifs plus larges du projet social et à la dynamique du quartier. Cela rend l'accueil de loisirs plus visible, favorise les interactions avec l'école et donne aux familles et aux habitants des repères clairs sur les actions du centre et sur la place de chaque dispositif.

Le projet prévoit également de développer des partenariats avec les acteurs de proximité, afin de mieux inscrire l'accueil de loisirs dans le tissu du quartier et de rendre ses activités et ses projets plus visibles. Ces partenariats offriront aux enfants et aux jeunes des opportunités concrètes d'engagement et de collaboration, tout en renforçant le lien entre le centre social et la communauté locale.

Enfin, le projet vise à encourager les enfants et les jeunes à occuper une place active dans le quartier, en initiant et en participant à des projets collectifs qui leur permettent de s'appropriier l'espace du centre social et de contribuer à la vie locale. Cette démarche favorise la citoyenneté dès le plus jeune âge, en développant le sens des responsabilités, la coopération et la capacité à s'engager concrètement pour leur environnement.

5. Perspectives et ambitions

Le projet éducatif vise à :

- Assurer un accompagnement global et cohérent de l'enfance à l'adolescence.
- Développer l'autonomie et le sens des responsabilités chez les enfants et les jeunes.
- Renforcer la participation et l'engagement dans les projets collectifs et citoyens.
- Favoriser l'inclusion, la mixité et la coopération.
- Créer un lien durable avec les familles et les partenaires éducatifs.

6. Évaluation

L'évaluation du projet éducatif reposera sur une combinaison de données quantitatives et qualitatives, afin de mesurer la portée des actions et la qualité de l'accompagnement proposé.

Du côté quantitatif, plusieurs indicateurs seront suivis : le nombre d'enfants et de jeunes accueillis par tranche d'âge et par dispositif, le taux de fidélisation d'une année sur l'autre, la participation des jeunes aux projets collectifs et aux activités à long terme, ainsi que le nombre de familles présentes aux cafés-parents et aux temps forts du centre. Ces données permettront de suivre l'attractivité du centre, la progression des effectifs et la diversité des publics impliqués.

Les données qualitatives seront recueillies via des observations pédagogiques, des entretiens avec les enfants, les jeunes et les familles, ainsi que des questionnaires de satisfaction. L'analyse portera sur l'évolution de l'autonomie et de la responsabilisation des enfants et des jeunes, la qualité des interactions entre pairs et avec les adultes, le sentiment d'appartenance au centre, et la perception des dispositifs par les familles. Les retours de l'équipe éducative sur le fonctionnement des dispositifs et la cohérence du projet seront également intégrés.

Ces éléments seront compilés dans des bilans annuels, présentés collectivement à l'équipe, permettant d'ajuster les actions, de réorienter les priorités et de maintenir la cohérence du projet éducatif avec les besoins du territoire. L'évaluation sera conçue comme un outil de pilotage et d'amélioration continue, favorisant une démarche réflexive et participative au sein de l'équipe.

